

## ***AVIS PUBLIC***

AVIS PUBLIC est par la présente donnée par la soussignée, que :

### ***FIXER LES DATES DES SÉANCES 2021***

268-11-21

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires pour 2022, à savoir :

- 11 janvier
- 8 février
- 8 mars
- 5 avril
- 3 mai
- 7 juin
- 5 juillet
- 9 août
- 6 septembre
- 4 octobre
- 8 novembre
- 6 décembre

QUE les séances soient tenues au Centre culturel – salle l'Amicale à compter de 19h00.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale / secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Donné à Saint-Jacques-de-Leeds, ce 16 e jour de novembre 2021.

*Sonia Tardif*

Sonia Tardif, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Sonia Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, 405 Principale, Saint-Jacques-de-Leeds, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public en conformité avec l'article 431 du code municipal entre 13h et 16h ce 16<sup>e</sup> jour de novembre 2021.

*Sonia Tardif*

Sonia Tardif, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière